

Objectifs

Grâce, notamment, à un budget alloué par l'Université de Lyon (UdL) dans le cadre de son budget 2024, la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Etienne (MSH LSE) (www.msh-lse.fr) lance un nouvel Appel A Projets (AAP). L'objectif est de donner une impulsion à des projets de recherche interdisciplinaires, innovants et internationaux dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS) comme entre les SHS et d'autres secteurs disciplinaires.

Le présent APP s'inscrit donc dans la continuité du projet scientifique du quinquennal 2021-2025 de la MSH LSE, en s'organisant autour de ses quatre principaux axes scientifiques, permettant ainsi de structurer, fédérer et favoriser l'interdisciplinarité à l'intérieur des SHS ainsi qu'entre SHS et autres sciences. **Il est tout à fait possible de déposer également des projets blancs, notamment sur des thématiques émergentes et/ou ayant besoin de se structurer et/ou de se rendre visibles sur le site.**

Destiné prioritairement à impulser des recherches émergentes et innovantes, cet AAP vise à permettre, tel un *seed money*, de structurer des réseaux et de démarrer des travaux de recherche, dans une logique de maturation et d'incubation, en vue d'obtenir, par la suite, d'autres financements plus importants (ANR, ERC,...).

Les projets seront financés à hauteur de 5 000 à 15 000€.

Au-delà des **projets blancs**, l'appel est ouvert aux quatre thématiques suivantes :

Sociétés et humanités numériques :

L'axe "Sociétés et Humanités numériques" du présent AAP se propose d'étudier les liens entre la diversité des ressources, traces et données numériques et les formes de production des connaissances qu'elles rendent possibles. Les projets pourront s'intéresser à de nouvelles pratiques de recherche nourries par des méthodes issues des SHS et de l'informatique. Il s'agit, d'une part, d'explorer des approches innovantes en matière de recueil et de stockage de données, de constitution et d'enrichissement de corpus, de structuration ou encore de visualisation. Une question importante du point de vue méthodologique est celle de la gestion et de l'exploitation conjointes d'une grande variété de données (structurées, semi-structurées, non structurées). Le partage des données et des connaissances implique des efforts particuliers en matière de formalisation, de mise en relation, de médiation et de valorisation (à destination de publics scientifiques ou plus larges), qui invitent à des collaborations étroites entre les disciplines (SHS, informatique, etc.) mais aussi avec des acteurs de la société. Plus spécifiquement, les démarches qui s'inscrivent dans une logique de science participative et/ou qui visent à interroger ces pratiques de manière critique sont également valorisées.

De manière non exhaustive, les thématiques des projets peuvent explorer l'articulation entre traces numériques, données et connaissances, la place de l'IA en HN et les défis méthodologiques associés, les enjeux de leur valorisation scientifique et sociale, etc. Ces questions peuvent être abordées par le prisme des formalismes et de la représentation, de l'interprétation, de la médiation et de la circulation sociales.

Santé et société :

Le système de santé de notre pays, qui était déjà sous tension avant l'avènement de la pandémie de Covid-19, se trouve aujourd'hui dans une situation précaire. Cette situation met les professionnels de santé ainsi que les patients face à des difficultés et des enjeux éthiques majeurs. Les soignants sont confrontés à des décisions difficiles, telles que la sélection des patients pour l'accès aux soins et la détérioration de la relation entre les patients et les soignants, outre les conditions de travail ardues. Cela soulève également la question de savoir si les systèmes de santé sont aptes

à faire face à des crises et des catastrophes. Les patients, quant à eux, se retrouvent confrontés à des difficultés d'accès aux soins plus importantes, une dégradation de leurs parcours de soins, voire une perte de chance en matière de santé, une rupture des liens avec leurs proches, une fin de vie en isolement, une diminution de leur condition physique qui accentue leur vulnérabilité et creuse davantage les inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

Dans ce contexte, il est primordial que les chercheurs proposent des projets pluri et interdisciplinaires pour traiter ces problèmes. Les projets pourraient se concentrer sur :

Les inégalités sociales et territoriales en matière de santé, observées entre différents groupes sociaux et résultant d'une répartition inégale des déterminants sociaux tels que le genre, le pays de naissance, la composition familiale, le revenu, la formation / scolarité, etc.

Les pratiques des professionnels de santé et des acteurs du domaine de la santé face à cette crise, notamment l'adaptation des pratiques, la réaffectation de missions, le départ vers d'autres secteurs professionnels, etc.

Les réponses apportées par les politiques de santé.

En conclusion, il est important que des recherches interdisciplinaires soient menées pour mieux comprendre et résoudre les problèmes liés à la santé et à la société. Il est impératif que les décideurs politiques prennent en compte les résultats de ces recherches pour améliorer notre système de santé et faire face aux défis à venir.

Environnement urbain :

L'axe Environnement urbain considère les processus de production de l'urbain et les modalités de relations entre ces derniers – en prenant en compte les acteurs qui les portent – et les différentes composantes de « l'environnement » (eau, air, sols, terre). Il peut s'agir plus précisément des héritages et pollutions, des matières et matériaux, des produits entrants et sortants des systèmes productifs, notamment agricoles, de la qualité des ressources, des modes de gouvernance. Ces modalités de relation peuvent être abordées en termes de « risque(s) », d'« aménagement », de « métabolisme », de « représentations de la nature » des producteurs, habitants et usagers des milieux urbains et périurbains, de paradigmes et référentiels d'action, par l'étude des crises, des causes, ou controverses qui les traversent et mobilisent différentes parties prenantes.

A l'heure où les discours politiques et experts mettent en avant le changement climatique – et, pour certains, tentent d'apprécier les limites planétaires à l'échelle locale – et élaborent des réponses à ces enjeux, l'axe environnement urbain offre une « scène » intéressante pour interroger les modalités d'articulation entre « urbain » et « environnement », entre différentes formes de territoires (urbains / périurbains / ruraux) ; les uns et les autres étant considérés comme peu dissociables.

Pour cet appel à projet 2025, les thématiques suivantes seront considérées avec attention :

- Les environnements urbains vécus, perçus et représentés par leurs habitants, en prenant en compte les actes concrets (production de connaissances, échantillonnages, etc.), leurs agencements (associatifs, collectifs, etc.) et leurs positionnements sociaux (mobilisations, luttes, etc.).
- Les transformations des environnements urbains en contexte anthropocène, en mobilisant possiblement le concept de « métabolisme urbain ». Ce dernier subsume les processus par lesquels les sociétés consomment les ressources et rejettent des déchets et des pollutions à des échelles dépassant largement leurs hinterlands, permettant notamment de questionner les relations entre espaces urbanisés denses et espaces périurbanisés (périphéries) voire ruraux (les dites relations « villes-campagnes »), et leurs dynamiques historiques.
- L'analyse de politiques publiques (*policies*) qui façonnent les milieux de vie urbains, leurs éventuelles inflexions politiques (*politics*) à diverses échelles (municipales depuis 2020 par exemple), leurs relations à d'autres territoires, en étant attentif aux acteurs qui produisent le changement environnemental urbain dans les écologique, économique, politique ou social. Aux échelles locale, nationale et internationale – souvent combinées –, des réflexions existent pour aménager des modes de gouvernance urbaine plus durables. On peut donc s'interroger en particulier sur ces différents niveaux et leurs interactions croisées : quels nouveaux modèles émergent / inspirants ? Quels sont les acteurs porteurs de nouveaux imaginaires ? Que pouvons-nous apprendre des expériences passées ou actuelles d'ici ou d'ailleurs ? Quels sont les espaces et / ou catégories privilégiées ou en marge du changement dans ce domaine ?
- La question des inégalités environnementales, de la justice environnementale et du « droit à la ville » ou « au village », avec, ici encore, une préoccupation historique et socio-politique.
- Quels renouveaux sont en cours pour penser les relations entre les territoires et leurs transitions autrement que par la mise en abîme, les oppositions ? Comment se maillent-ils ? Pour quels éventuels renouveaux ?

Genre :

Les études plaçant le genre au centre de leurs préoccupations se sont développées dans toutes les disciplines depuis maintenant plusieurs décennies. Sur ce thème, plus que sur d'autres, l'avancée des travaux témoigne du fait que les études sur le genre ne sont pas uniquement restreintes à une discipline académique, mais relèvent aussi d'approches connexes qui se déploient, selon des modalités singulières, au sein de chaque champ du savoir. Le genre s'inscrit dans une histoire déjà longue au sein de la MSH Lyon St-Etienne, dont il constitue une spécificité remarquable, et s'inscrit dans un réseau de collaborations entre les laboratoires et les chercheur.es engagé.es dans les études de genre, tant au niveau national ou international qu'au niveau régional.

Parmi les pistes possibles, pourront être explorées les thématiques suivantes :

- ce que le genre fait à nos disciplines : la manière de travailler sur le genre nous conduit à questionner nos pratiques scientifiques et pédagogiques, et à en relire (ou à en réécrire) l'histoire et l'épistémologie ;
- les interactions entre genre et créations artistiques (cinéma, théâtre, peinture, arts plastiques, littérature) et la façon dont les outils de la recherche-crédation permettent de penser, de formuler et de diffuser les questions théoriques et les enjeux sociaux relatifs aux questions de genre. Le site LSE offrant de nombreuses possibilités d'interactions avec des artistes et des structures professionnelles du spectacle, de telles approches permettent d'impulser des collaborations et des projets universitaires en synergie avec la société civile ;
- le genre dans le sport et les activités physiques : depuis plusieurs années, les questions d'égalité, d'inclusion, de diversité se posent à l'intérieur des institutions sportives, scolaires, de santé ou encore dans les médias.
- genre et numérique : la production et les appropriations de contenus sur les réseaux sociaux ; le « genre des algorithmes », les usages de l'IA ; le harcèlement en ligne constituent des exemples de terrains à explorer.
- le genre dans la cité : droit, économie, gestion... autant de disciplines auxquelles le grand public n'associe pas spontanément les études de genre et qui se révèlent des champs d'explorations scientifiques particulièrement pertinents pour de nouveaux projets de recherche sur le genre. Des perspectives transversales, associant plusieurs axes MSH LSE, sont à envisager : genre et arts comme dit plus haut mais aussi genre et environnement urbain, genre et santé constituent autant d'approches possibles ;
- les rapports entre les genres dans différents contextes socio-professionnels, associatifs, culturels et politiques, soulevant la question de l'égalité salariale, des politiques publiques et des luttes contre les inégalités. La place des violences de genre, de la précarité et des disparités économiques dans le contexte de crise sanitaire, constituent des enjeux sociétaux majeurs qui peuvent s'inscrire pleinement dans la thématique du genre ;
- les discriminations, rejets et violences à l'encontre des minorités sexuelles et de genre, comme l'homophobie ou la transphobie orientent vers l'étude des représentations identitaires collectives.

Conditions d'éligibilité

Sont éligibles pour un financement les projets portés par des chercheurs et enseignants-chercheurs issus d'au moins deux laboratoires du site Lyon Saint-Étienne dont au moins un laboratoire SHS. Le coordinateur du projet devra être issu d'un laboratoire SHS associé à la MSH.

Modalités de soumission

Les dossiers de candidature (formulaire spécifique joint à cet appel) doivent être déposés en ligne sur le site dédié, au format word ou pdf.

Site de soumission des projets : <https://aap2025-msh-lse.sciencescall.org/>

Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 1^{er} juillet 2025

Date limite de dépôt des dossiers scientifiques 1^{er} octobre 2025

Annnonce des résultats : fin novembre

Début des financements : début janvier 2026

Evaluations des candidatures

Les dossiers seront évalués par le conseil scientifique de la MSH LSE dont la composition est accessible sur le site web de la MSH : <https://www.msh-lse.fr/organisation/>

Sur la base de la proposition du conseil scientifique, la décision d'attribution du financement reviendra au comité de pilotage de la MSH LSE.

Critères d'évaluation

Chaque groupe de critères sera évalué entre 0 (insuffisant) et 5 (excellent).

- Qualité du projet :
 - Scientifique
 - Consortium (caractère international, interdisciplinarité)
- Méthode et faisabilité
 - Méthodologie
 - Faisabilité du terrain
 - Calendrier du projet
 - Budget détaillé
- Résultats attendus :
 - Diffusion de la recherche, publication, médiation...
 - Prolongation du projet sur des guichets plus ambitieux (ANR, ERC...)
 - Impact du projet (formation, politique publique, développement durable...)

Une attention particulière sera apportée à la capacité du projet à mobiliser et s'appuyer sur les ressources, services, plateformes et compétences des pôles d'expertise de la MSH LSE. Il est conseillé aux porteurs de solliciter dès la conception du projet, en amont du dépôt du dossier, les pôles de compétences de la MSH LSE : <https://www.msh-lse.fr/services/>

Dans une optique d'aide à la progression de chaque projet, le compte rendu d'évaluation comportera les points faibles et les points forts des dits projets.

Budget et dépenses éligibles

Les fonds mis à disposition devront être utilisés au plus tard le 30 novembre 2027. Toutes les dépenses sont éligibles à l'exception des contrats doctoraux.

Suivi des projets

A mi-projet une note synthétique d'avancement sera à remettre au Conseil Scientifique. A la fin des projets, un rapport d'activités sera demandé (soumission de projet, publication, organisation d'événements, déviation de projet, nouveaux financements obtenus...) et ce bilan sera présenté devant le conseil scientifique de la MSH-LSE. Les modalités relatives à l'établissement et à la diffusion de ces rapports et soutenances seront détaillées aux porteurs des projets retenus.

Les modalités de versement des budgets alloués seront notifiées aux porteurs de projet lors de l'annonce des résultats lorsque leur projet aura été retenu.

Accompagnement des projets

La MSH LSE peut également apporter dans le cadre de ces projets, un accompagnement dans ses domaines d'activités : traitements statistiques, audiovisuel, informatique, gestion des données communication, liens avec les IR* Progedo et Humanum etc. Merci de contacter l'équipe en amont pour évaluer les possibilités de réponse à vos besoins éventuels et faciliter grandement leur mise en œuvre.

Dans le cadre des recommandations faites au niveau national et européen sur la gestion des données de la recherche, la MSH pourra conseiller ou accompagner les chercheur.es, de la collecte jusqu'à l'archivage de leurs données (données de terrain : images, audio, vidéo, SIG, données textuelles, base de données), en passant par leur traitement, documentation et stockage.

Ressources / services	Contacts
Services communs : logistique, communication, etc.	Camille Jousse camille.jousse@msh-lse.fr
Systèmes d'information : conseil et expertise, hébergement informatique, visioconférence, numérisation, etc.	DSI MSH LSE si.msh-lse@msh-lse.fr
Accompagnement à la recherche : Plateformes PANELS, audiovisuel, info-doc, etc. Liens avec les IR* (Progedo, Humanum...)	Aurélie Olivesi aurelie.olivesi@msh-lse.fr Isabelle Prim Allaz isabelle.prim-allaz@msh-lse.fr

La réalisation d'un plan de management des données durant le projet est encouragée. Le service Humanités numériques peut vous conseiller et vous accompagner dans ces démarches, sur demande

Publicité

Les responsables des projets retenus doivent indiquer sur tous leurs supports de communication et de valorisation, y compris les publications scientifiques, la mention suivante, le cas échéant avec le logo de la MSH-LSE « Projet soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Etienne »

Engagements des porteurs de projet :

Les responsables des projets retenus doivent :

- collaborer avec le service communication et le pôle médiation scientifique afin de faire connaître leur recherche sur le site web de la MSH, dans ses lettres d'information ainsi que pour la réalisation d'un poster, au terme du financement, qui sera exposé dans les couloirs de la MSH ;
- indiquer sur tous leurs supports de communication et de valorisation, y compris les publications scientifiques, la mention suivante, le cas échéant avec le logo de la MSH-LSE « Projet soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Etienne » ;
- tenir informée la MSH LSE et transmettre toutes les informations relatives aux événements ou publications réalisés dans le cadre du projet (communication@msh-lse.fr).

Conformément à la charte du réseau des MSH, la MSH Lyon Saint-Etienne s'inscrit dans le mouvement de la Science Ouverte et sa dynamique locale, nationale et européenne en favorisant et accompagnant la diffusion et l'ouverture des publications et des données issues des projets financés par des fonds publics

Aussi, la MSH LSE demande, en lien avec cette politique, à ce que les publications produites dans le cadre du projet soient déposées avec le texte intégral si possible sur l'archive ouverte HAL. Dans ce cas, la MSH doit être déclarée comme laboratoire d'affiliation secondaire (Identifiant HAL de la structure « MSH Lyon Saint-Etienne » 552770).

Sauf contraintes liées à un dépôt de projet ultérieur, la MSH LSE incite à un positionnement des projets vis-à-vis du stockage, de l'archivage et, dans la mesure du possible, du partage et de la réutilisation des données produites dans le cadre du projet. Si des logiciels sont utilisés dans le traitement et l'analyse des données, l'utilisation de logiciels libres sera appréciée.